

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal tenue le jeudi 10 décembre 2020 à 15 h, le tout en conformité avec l'Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020, sous la présidence de madame la mairesse Sue Montgomery, et à laquelle les personnes suivantes sont présentes :

Lionel Perez, conseiller du district de Darlington;
 Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges;
 Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce;
 Christian Arseneault, conseiller du district de Loyola.
 Marvin Rotrand, conseiller du district de Snowdon;

ainsi que :

Stéphane Plante, directeur de l'arrondissement;
 Sonia Gaudreault, directrice des sports, loisirs, culture et du développement social;
 Geneviève, Reeves, secrétaire d'arrondissement;
 Julie Faraldo-Boulet, secrétaire recherchiste.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, madame la mairesse de l'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 15 h.

RÉSOLUTION CA20 170346

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Marvin Rotrand

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 10 décembre 2020 à 15 h du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02



PÉRIODE DE COMMENTAIRES DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

- Sue Montgomery

Présente les raisons pour lesquelles ce conseil extraordinaire a lieu seulement 3 jours après le conseil ordinaire.

Demande à ce que le YMCA de NDG s'engage à offrir des services à la population pour les 7 prochaines années en retour de l'achat d'un terrain par la ville.

Mentionne que cette condition a toujours été non négociable pour elle et souligne qu'elle l'a mentionné dans sa lettre à Benoit Dorais.

Souligne que la réponse vague du YMCA l'a mise mal à l'aise et c'est pourquoi la motion d'engagement du YMCA pour sept ans a été votée lundi. Déploie le volte-face de collègues qui considèrent cette condition déraisonnable.

Réitère son soutien total au YMCA, que ce soit monétaire, aide logistique, expertise humaine, etc.

Indique qu'elle a toujours défendu les intérêts des résidents de CDN-NDG et qu'elle va continuer à le faire en exigeant que le YMCA maintienne ses activités dans NDG.

- Marvin Rotrand

Mentionne que la ville a adopté son budget et que celui-ci contient des revenus surestimés, des dépenses sous-estimées et qu'il y a une forte probabilité que la ville voit sa cote de crédit descendre.

Remercie Christian Arsenault pour son honnêteté envers le conseil municipal concernant le budget.

Mentionne qu'il est fier de soutenir les efforts pour conserver le YMCA à Notre-Dame-de-Grâce et espère que le YMCA va s'engager à long terme.

Remercie Sue Montgomery pour son appui envers les citoyens de NDG en se rangeant du côté de Lionel Perez et lui concernant le flou présent dans la lettre du YMCA. Remercie la mairesse d'avoir réagi rapidement à la demande des collègues qui ont demandé ce conseil extraordinaire.

Réitère qu'il ne changera pas son vote de lundi soir.

- Magda Popeanu

Indique qu'en dépit des opinions, elle est très fière du budget voté aujourd'hui et le qualifie d'audacieux, avec un plan d'avenir structuré.

Souligne que l'administration a fait des efforts remarquables pour tenter de régler les problèmes et les dépenses liées à la pandémie, mais aussi les autres problèmes prioritaires tels que le logement abordable, le développement durable, la relance économique et le maintien des emplois, et mentionne que Montréal est la ville en Amérique du Nord qui a subi le moins de pertes d'emplois.

Fait mention du budget participatif de 10 millions de dollars.



- Peter McQueen

Mentionne que le conseil extraordinaire a lieu car l'arrondissement a reçu une opinion juridique de la part de la Ville centre laquelle indique que l'arrondissement ne peut pas imposer de clause de temps au YMCA.

Souligne qu'il souhaite de tout cœur que le YMCA demeure dans Notre-Dame-de-Grâce et fait mention, que bien que la lettre du YMCA semblait vague, elle lui a toujours semblé être de bonne foi et que ses contacts avec l'organisme indiquent qu'il désire rester ouvert. Mentionne que le maintien de bonnes relations avec les groupes communautaires est une grande partie de son travail.

Comprend que le YMCA puisse se sentir insulté d'être impliqué dans une transaction immobilière dans laquelle une des parties change les conditions à la dernière minute. Invite ses collègues à changer leur vote concernant le point à l'ordre du jour.

- Lionel Perez

Mentionne que le budget de la ville qui vient d'être adopté aura des conséquences pour les Montréalais pour les années à venir.

Questionne les raisons pour lesquelles la mairesse a présenté son budget comme étant un budget COVID-19 alors qu'il a seulement 5 millions de dollars pour lutter contre la COVID-19, alors que l'an passé, 85 millions de dollars ont été nécessaires pour lutter contre la pandémie.

Souligne que le budget a été équilibré de manière artificielle et qu'il est déficitaire. Mentionne également que les revenus ont été gonflés pour faire croire à une plus grande marge de manœuvre et les dépenses, sous-estimées.

Indique que la ville est à la limite de sa dette, ne pourra plus emprunter et va subir un changement de cote de crédit.

Indique avoir proposé quelques amendements, notamment le transfert de 17 millions de dollars du budget de fonctionnement du SPVM afin d'équiper les policiers de caméras corporelles.

Mentionne que l'enjeu du YMCA est très important et qu'il a à cœur ce qui est dans le meilleur intérêt du YMCA et des résidents de Notre-Dame-de-Grâce et rappelle n'avoir eu connaissance de ce dossier que deux semaines auparavant et que la Ville centre n'a que très peu présenté l'avancement du dossier avant de demander à l'arrondissement de l'approuver.

Souhaite prendre connaissance de l'opinion juridique dont Peter McQueen a fait mention plus tôt.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DEMANDES DU PUBLIC

Au cours de cette période, les personnes suivantes se sont adressées au conseil sur les sujets mentionnés plus bas :

• Ray Taylor	YMCA
• Kirsten Voss	YMCA



• Jay Bryan	YMCA
• Ligia Pena	YMCA
• Gilles Chiasson	YMCA
• Lisa Gardhouse	YMCA
• David Glashan	YMCA
• Barbara Sidorowicz	Départ de M. Arseneault de Projet Montréal

La période de questions et de demandes du public de 30 minutes est maintenant terminée.

* en annexe au présent procès-verbal, la liste complète des questions des citoyens.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

- Christian Arseneault

En lien avec une question d'un citoyen, demande à la mairesse quelles installations elle compte proposer au YMCA.

Demande à la mairesse de confirmer qu'elle a bien mentionné que le maintien des activités du YMCA pour une période de sept ans faisait partie des conditions non négociables mentionnées au comité exécutif.
- Marvin Rotrand

Demande à Peter McQueen pourquoi il a voté contre le port de caméras portatives par le SPVM alors qu'il semble y avoir un consensus dans la population face à cet enjeu et d'expliquer les raisons de son vote.

Demande à Peter McQueen pourquoi il a voté contre l'amendement proposé par Mme Black qui proposait de prendre un million de dollars du budget du SPVM et l'investir dans les équipes spécialisées concernant la gestion de crises, les questions de santé mentale, d'itinérances et de dépendances à la drogue.
- Peter McQueen

En lien avec l'opinion juridique de la Ville centre, mentionne que la clause du sept ans n'est pas applicable et demande à la mairesse de rendre cette opinion juridique disponible au public.
- Lionel Perez

En lien avec la question de M. Rotrand, relative aux caméras portatives pour le SPVM, demande à Peter McQueen de confirmer que son vote à cet égard était basé sur sa compréhension de la littérature et les raisons pour lesquelles il semble questionner la pertinence de cet enjeu.



CORRESPONDANCE

Mme Sue Montgomery dépose :

- Une lettre à M. Dorais concernant l'avenir du YMCA à NDG.
- Une lettre du 6 novembre 2020 de M. Stéphane Vaillancourt, président – directeur général - Les YMCA du Québec, concernant une lettre d'engagement pour le maintien des activités à NDG.

RÉSOLUTION CA20 170347

ACQUISITION - LES YMCA DU QUÉBEC - TERRAIN AUX FINS DE PARC ET DE LOGEMENTS SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Lionel Perez

De réaffirmer le texte de la résolution CA20 170323 adoptée par le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce à sa séance ordinaire du 7 décembre 2020.

D'amender la résolution CA20 170323 afin d'y ajouter les paragraphes suivants :

4. L'arrondissement de CDN-NDG affirme son engagement à travailler en partenariat avec les YMCA du Québec et les autres partenaires communautaires pour le maintien des activités des YMCA à Notre-Dame-de-Grâce pour un minimum de sept (7) ans.
5. L'arrondissement de CDN-NDG affirme son engagement à soutenir le YMCA NDG dans leur réflexion organisationnelle concernant l'offre de service à la population de Notre-Dame-de-Grâce.
6. L'arrondissement de CDN-NDG affirme que le YMCA NDG joue un rôle important pour la communauté et offre son soutien avec une contribution de 800 000 \$, plus les taxes applicables, afin que le YMCA puisse maintenir ses activités dans l'arrondissement pour un minimum de sept (7) ans.

Un débat s'engage.

Le conseiller Christian Arseneault dépose une lettre de Sue Montgomery adressée au conseiller Benoît Dorais ainsi qu'une correspondance de Johanne Derome adressée à Stéphane Vaillancourt, datée du 6 novembre 2020.

Madame la mairesse Sue Montgomery et les conseillers Marvin Rotrand, Lionel Perez et Christian Arseneault votent en faveur de la proposition.

La conseillère Magda Popeanu et le conseiller Peter McQueen votent contre la proposition.



ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

20.01 1206037011

L'ordre du jour étant épuisé, madame la mairesse déclare la séance close.

La séance est levée à 16 h 50.

Sue Montgomery
La mairesse d'arrondissement

Geneviève Reeves
La secrétaire d'arrondissement

Les résolutions CA20 170346 à CA20 170347 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

ANNEXE : Liste complète des citoyens inscrits et leurs questions.



Questions du public – CA du 10 décembre 2020 à 15 h

Les questions ont été soumises par les citoyen.ne.s via le formulaire en ligne. Les questions au présent tableau sont telles que rédigées par les citoyen.ne.s

	Prénom	Nom	Organisme représenté (s'il y a lieu)	Sujet de la question	Questions
1	Ray	Taylor		YMCA	<p>On Monday, council voted to require the YMCA to stay in NDG for at least 7 years. Projet Montreal voted against this measure.</p> <p>Christian Arseneault, you initially voted against this, with Projet Montreal. It is my understanding you have forced this extraordinary council meeting because you now want another vote on this matter.</p> <p>Now that you have recycled yourself as an independent, and denounced Projet Montreal, will you put the needs of NDG ahead of partisan interests ? Will you now vote to keep the YMCA in NDG for at least 7 years? If not, it is a shameful waste of taxpayer money and your colleague's time to have called this useless meeting.</p> <p>Christian Arseneault or Peter McQueen or Magda Popeanu, why is 7 years an unreasonable commitment in exchange for 10 million dollars of our money ?</p>
2	Kirsten	Voss		YMCA	<p>If the Y is not willing to commit to keeping the centre running in the community, given the current zoning of the property, what other potential buyer could make an offer? I believe the land is currently zoned for sports, recreation, education or community and could not be developed.</p> <p>If the sale goes through, could the council also commit to not allowing buildings on the part of the land adjacent to Willingdon school and the houses on Terrebonne in order to preserve the green space and avoid constructing additional access points? There are still ways the Y could easily access park land (if they actually stay in the community).</p>

	Prénom	Nom	Organisme représenté (s'il y a lieu)	Sujet de la question	Questions
3	Jay	Bryan	none	Purchase of Hampton Ave YMCA property	Given that the Hampton Y is an important centre for healthy physical activity and social interaction in NDG, but has been sadly neglected by YMCA Quebec for many years, how can the borough and the city leverage the proposed infusion of public funds into YMCA Quebec to help ensure that the Hampton Y remain open and receive badly needed renovation.
4	Ligia	Pena		Terms for the NDG YMCA	In light of the amount of money the borough and the city are paying for the land adjacent to the NDG YMCA, and considering that the Y of Quebec has had to close two centres therefore fueling distrust in their leadership, why is asking for a 7 year commitment to remain in the community deemed unreasonable? Aren't tax paying residents entitled to such a commitment in exchange for their hard earned money?
5	Gilles	Chiasson		YMCA revisit	It seemed the issue with the YMCA was settled and they would be sure to properly re-invest in the NDG-Y. Now it's being revisited one more time! Can we be told in simple terms what the hang up[s] is/are?
6	Lisa	Gardhouse		Why say yes, then call a meeting to renege ?	At your last meeting a Y amended motion was adopted unanimously. You promised that the city would carry out services for at least 7 years in our YMCA. Apparently, after your meeting you immediately set today's meeting in order to renege on your promise. My questions are simple? (1) Why would you do this? (2) How can we trust you if you go back on your word so easily?



	Prénom	Nom	Organisme représenté (s'il y a lieu)	Sujet de la question	Questions
7	David	Glashan		YMCA	On Monday, council voted to require the YMCA to stay in NDG for at least 7 years. Projet Montreal councillors voted against this measure. Peter McQueen, as my city councillor can you explain exactly why it is that 7 years an unreasonable commitment in exchange for 10 million dollars of our money ?
8	Barbara	Sidorowicz		Mr. Arsenault's leaving Projet Montreal	Christian Arseneault you have been hyper-critical of Sue Montgomery's assertion that the borough is underfunded. Now, you agree the borough is underfunded. Was quitting Projet Montréal about this or personal career advancement or does you suddenly care about the residents of Loyola - which you haven't in a long time, including voting against keeping the police station in NDG?

